



Ressources sur la **non-violence**

Bulletin du Centre de ressources sur la non-violence

1945, Mullins, bureau 160, Montréal (Québec) H3K 1N9
Tél. : 514 272-5012 > crnv@nonviolence.ca > www.nonviolence.ca

Volume 4 > Numéro 3 >

Automne 2012

De la lutte étudiante au printemps érable Un nouveau jalon dans l'histoire des luttes pacifiques

Éditorial

Depuis le 13 février 2012, les associations étudiantes du Québec se sont engagées dans un mouvement de grève pour s'opposer au désir du gouvernement provincial de Jean Charest d'augmenter de 75 % sur cinq ans les frais de scolarité dans les universités.

Enfermé dans sa tour d'ivoire, ce gouvernement a minimisé l'attachement de la population à un système éducatif qui favorise une plus grande accessibilité à des études universitaires.

C'est de cette menace à une des pierres d'assises de l'émancipation des Québécois depuis la « Révolution tranquille » qu'émergera une incroyable lutte populaire et pacifique pilotée par le mouvement étudiant au printemps 2012.

La mobilisation contre l'intransigeance gouvernementale

De nombreuses manifestations et occupations, impressionnantes par leur fréquence, leur ampleur et leur créativité furent menées par des étudiants membres d'associations étudiantes et par des citoyens en provenance de divers milieux.

Dans une certaine mouvance anti-mondialisation et anarchiste, surtout avant les mobilisations de masse, quelques-unes des manifestations ont tourné à l'affrontement avec les forces policières. Mais, très tôt, le 22 mars et le 22 avril, le « Jour de la terre », de gigantesques marches solidaires regroupant des centaines de milliers de citoyens se sont imposées. Progressivement, les groupes de casseurs ont été perçus comme marginaux et leurs actes de provocation contestés. Dès le 1^{er} mai, 175 000 étudiants des associations collégiales et universitaires ont déclenché un mouvement de grève générale illimitée.

Malgré la croissance rapide du mouvement et les pressions continues de la rue, le gouvernement est resté campé sur ses positions et les aménagements proposés aux étudiants, continuant de s'appuyer sur le principe « chacun doit faire sa part », maintenant la hausse des frais scolaires.

En parallèle, le gouvernement a facilité et encouragé la judiciarisation du conflit, incitant et facilitant des demandes d'injonctions et des poursuites en recours collectifs par des étudiants contre les obstructions au fonctionnement des institutions d'éducation.

Refusant toute concession, le gouvernement Charest a fait adopter la loi 78 en date du 18 mai, la « Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent ». Elle imposait par ailleurs d'importantes contraintes au droit de manifester, de piqueter. Elle prévoyait des pénalités financières tellement élevées à l'endroit des contrevenants qu'elle fut perçue comme portant atteinte au droit d'association.

L'intransigeance, la répression et la Loi Spéciale autoritaire ont provoqué une indignation généralisée et concouru à motiver le plus grand soulèvement des mouvements sociaux exaspérés.

Les autorités policières n'étant plus avisées ni des manifestations ni de leur trajet, ce sont des manifestations déclarées illégales par les forces de l'ordre qui sont régulièrement parties de la Place Émilie Gamelin au centre-ville. Des milliers d'étudiants et d'autres citoyens indignés, outrepassant leur peur de l'autorité et de la police, ont continué de défier la loi que les forces policières n'osaient pas mettre en application.

Forcé d'agir, le gouvernement a précipité sa propre fin

Au terme de son troisième mandat, avec un pouvoir miné par de nombreux scandales de corruption, le gouvernement a adopté la ligne dure, opposant « l'ordre établi » à « la rue ».

Confiant qu'une fuite en avant lui permettrait de gagner tous ses paris, il a décidé de devancer la tenue des élections, les programmant en été, en pleine lutte sociale. Le pari était que l'électorat du *statu quo*, probablement demeuré silencieux, voterait pour le gouvernement ; qu'une majorité de la population s'opposant au gouvernement, et surtout

les jeunes, qui ne votent que peu, sera en vacances ou difficilement mobilisable en cette période.

Mais, contre toute attente, la lutte est facilement passée de la rue aux urnes. Les unes après les autres, les assemblées générales étudiantes ont annoncé une trêve électorale et des assemblées pour décider des moyens de poursuivre la lutte. Une discipline aussi importante qu'inattendue, quelle surprise de la part d'un mouvement social en pleine lutte !

Au lendemain de l'élection, la chute de ce gouvernement très proche des intérêts financiers fut brutale. Même le premier ministre Charest n'a pas été élu dans sa propre circonscription.

La nouvelle première ministre a aussitôt annoncé son intention d'annuler la hausse des frais de scolarité, d'abroger la Loi Spéciale.

Une page importante de la lutte sociale québécoise venait d'être écrite. Les résultats de cette lutte ont démontré la force et le pouvoir d'un peuple indigné qui se mobilise. Ils ont prouvé que la mobilisation pour une action sociale essentiellement non-violente peut mener à des gains inattendus.



Le mouvement syndical étudiant La longue tradition de lutte pacifique

Par Normand Beaudet

N'en déplaise aux partisans des idéologies confrontationnistes et à nos médias sensationnalistes, l'action sociale et politique qui s'est poursuivie au Québec au printemps dernier s'inscrit dans le cadre d'une tradition bien ancrée de lutte pacifique.

Il est maintenant possible de la caractériser comme un travail de lutte essentiellement pacifique et de lui accorder une place d'honneur parmi les nombreuses luttes québécoises qui ont concouru depuis le début des années 50 à faire avancer notre démocratie, nos droits et libertés.

Faisant preuve de beaucoup d'imagination et de créativité, les étudiants ont su se rallier les masses par des appels à des actions citoyennes autonomes; ils ont pu faire de leur lutte un événement social et politique unique.

Une lutte dans la plus pure tradition pacifiste québécoise

Tout au long de leur histoire qu'on peut remonter aux années 60, les luttes étudiantes québécoises se rattachent à l'action politique pacifique dont des manifestations, des vagues de grèves et d'occupations menant à des lock-out constituent la toile de fond.

Au cours des cinquante dernières années, on recense très peu d'actes de violence, d'interventions policières et d'arrestations dans les mouvements de lutte et de syndicalisme étudiants.

En prenant du recul, même ceux qui ont souvent associé « lutte étudiante » et « violence » s'apercevront que la lutte du printemps 2012 prend racines et expérience dans les campagnes pacifiques, dont certaines plus récentes, qui l'ont précédée.

En 2005, pour s'opposer à la hausse des plafonds des prêts étudiants et une baisse drastique des bourses d'études, les associations étudiantes ont réussi une des plus grandes mobilisations à l'échelle nationale. Plus de la moitié des étudiants du Québec se sont mis en grève et des dizaines de milliers d'entre eux ont déployé d'énormes manifestations à Montréal. Le gouvernement

a dû reculer, signant une entente avec les fédérations étudiantes et renonçant aux coupures qu'il avait annoncées.

Depuis 2007, la campagne d'opposition au recrutement militaire dans les écoles fut menée dans le strict respect des principes de la non-violence : elle a misé sur des tactiques authentiques de résistance pacifique : blocus, invasion de lieu de conférence, obstruction au déploiement de kiosques, die-in, contre-propagande, etc.

Grâce à des moyens d'interposition pacifique, l'unique façon d'attirer la sympathie immédiate de nombreux intervenants, enseignants, syndicats d'employés et même, souvent les directions, les associations étudiantes ont fait échouer sans casse les campagnes de recrutement de l'armée sur les campus.



À L'automne 2011, « Occupons Montréal » fut un autre cadre de réveil et d'apprentissage, un événement dont la lutte étudiante aura hérité une forme de combativité pacifique, des approches de communications et de mobilisation. Des groupes d'affinités issus du mouvement « Occupons » ont certainement servi dans l'organisation de nombreuses manifestations du Printemps érable.

Ces différentes campagnes ont largement contribué à l'émergence, en milieux étudiants, d'une culture de la résistance dont se sont inspirées plusieurs actions menées lors des grèves du printemps 2012. Dans cette dernière lutte, ce sont des actions pacifiques de perturbation économique, l'action directe d'interposition par les militants qui ont contraint le gouvernement à des décisions qui lui ont été fatales.

Compte tenu des contraintes imposées aux actions par les injonctions, de l'usage récurrent des moyens de contrôle des foules et de l'impact relatif des manifestations qui se multipliaient rapidement, la notion de désobéissance civile, cette forme d'action dans la plus pure tradition de la lutte non-violente, s'est également imposée aux représentants d'associations étudiantes.

Nous avons tous été témoins de dérapages violents provoqués, selon certains, par l'exacerbation des tensions et par des actes délibérés de quelques groupes partisans de la riposte violente. Les forces policières sont souvent passées en mode répression et la frustration des manifestants a poussé certains d'entre eux à des répliques violentes. Mais on retiendra que sur des centaines de manifestations, ces situations de violence ne

furent que marginales malgré les milliers d'arrestations. Pour trouver les événements de violence, il faut les rechercher dans les agissements de certaines factions idéologiques plus radicales.

Ainsi, rien ne semble justifier tout le poids accordé dans les médias aux incidents apparus à une vingtaine seulement des manifestations sur un total de six cents, ayant impliqué une centaine d'individus sur des masses dépassant parfois les centaines de milliers de personnes.

De plus, ces actions ont pratiquement cessé dans les dernières semaines de la lutte, vraisemblablement par essoufflement des matamores masqués et par la réduction des techniques de contrôle des foules menant à la confrontation avec des policiers.

